

COMPTE - RENDU
COMITE DE PILOTAGE du site Natura 2000 n ° FR2600970
« Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy »

Visioconférence – 30 mars 2021

Présents	Excusés
<ul style="list-style-type: none"> - M. BOSHART, Chargé de mission environnement, DDT 58 - M. BOURDOUNE, Maire de Clamecy - Mme. BRACQ, Responsable du service Productions Végétales-Agronomie - Energies à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre - Mme. BOITTE, Technicienne en charge de la forêt publique à l'ONF - Mme CHAREYRE, Responsable bureau forêt, chasse, biodiversité DDT58 - Mme DUCROIX, Ancienne chargée de mission Natura 2000 au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Bourgogne - Mme DELSALLE, Animatrice agroenvironnement, Commune de Clamecy - M. FURMANN, Président, CTFME58, Montagne escalade - Mme. GOMES DA SILVA, Adjointe à la mairie d'Armes - Mme LACOSTE, Association de Défense de l'Environnement Dornecçois et Nivernais (ADEDN) - Mme. LECRIVAIN, Chargée de mission Natura 2000 au CEN de Bourgogne - Mme MASSON, Elue à la Chambre d'agriculture 58 - Mme MAZEAU, Chargée de mission développement durable à la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY) - M. MERLIN, Secrétaire générale du sous-préfet de Clamecy - M. ROBLIN, Vice-Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre et Président de l'association des usagers des sites Natura 2000 - M. ROUVIDANT, Président, GRESN Spéléologie - M. SIMEON, Président du COFIL - M. WAUQUIER, Adjoint aux chefs de service de la Nièvre, ONCFS/OFB 	<ul style="list-style-type: none"> - M. le Président du Conseil Départemental de la Nièvre - M. le Maire de Brèves - M. le Maire d'Oisy - M. le Maire de Rix - M. le Maire de Varzy - Mme. la Présidente de la Communauté de Communes Haut nivernais Val d'Yonne - M. le Vice-Président de la Communauté de Communes Haut nivernais Val d'Yonne, délégué au tourisme et aux actions culturelles - M. le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne Franche-Comté - Mme. la Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Nièvre - M. le Président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre - M. le Président de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun - M. le Directeur de la délégation Bourgogne du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien - M. le Président du VARNE - M. le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre - M. POMPONNE, Responsable Haut Nivernais, ONF
Destinataires : tous les membres du Comité de Pilotage	
Pièce jointe : présentation powerpoint de la réunion	

Ordre du jour :

- **Rappel du contexte**
- **Bilan des actions menées lors du précédent marché (2018-2020) et Perspectives du prochain marché (2021-2023)**
- **Questions diverses**

Le comité de pilotage du site Natura 2000 n° FR2600970 s'est réuni par visioconférence le mardi 30 mars 2021 à 10h00 sous la présidence de M. Jany SIMEON.

M. SIMEON ouvre la séance par un mot d'accueil et remercie les participants pour leur présence à cette réunion. Il remercie les différents partenaires du précédent marché (CEN, DDT) et fait remarquer que la CCHNVY s'inscrit en maîtrise d'ouvrage pour ce nouveau marché (2021-2023), présidée par Mme PICQ. Il reste néanmoins Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy ». Il donne ensuite la parole à Mme DUCROIX qui présente le bilan des actions du précédent marché (2018-2020) et les perspectives du prochain marché (2021-2023) qu'animerà sa remplaçante Nathalie LECRIVAIN. Le diaporama est **disponible sur le site internet** : <https://www.pelousesclamecycois-natura2000.fr/> dans l'onglet document à télécharger. **Les propos ne seront retranscrits que succinctement ci-dessous.**

Rappel du contexte

Le site désigné au titre de la directive européenne « habitat, faune, flore » notamment pour ses habitats de pelouses calcicoles, s'étale sur 9 communes. Le DOCOB rédigé par le CENB en 2010, fixe 4 grands objectifs sur lesquels le CEN et la CCHNVY travailleront lors de ce troisième marché 2021-2023.

Mme. DUCROIX précise que la présentation va suivre une structure mettant en parallèle les actions menées lors du précédents marché et les perspectives du nouveau marché.

Bilan et perspectives de l'animation

Information, Communication et Sensibilisation

Le précédent marché a permis l'édition et la distribution de 2 gazettes portant sur des thématiques spécifiques du site (Chiroptères et Pelouses calcicoles), ainsi que la mise à jour de la plaquette de présentation du site. L'élaboration d'un plan de communication pour structurer les grands axes d'information est prévu pour le nouveau marché. La conception et l'édition d'une gazette par an est maintenue, de même que l'envoi en version papier et informatique des communications aux communes pour l'intégration dans les bulletins municipaux.

Les efforts entrepris pour mettre à jour et alimenter le site internet (<https://www.pelousesclamecycois-natura2000.fr/>) sont maintenus.

Une contribution au magazine Faune et Flore de la Nièvre hors-série du printemps 2020 a été faite auprès du JDC. M. BOSCHART indique qu'il est fait mention des orchidées de Clamecy dans le magazine et M. FURMANN ajoute que le faucon pèlerin est également mentionné.

Les efforts pour maintenir et augmenter les interventions dans la presse écrite vont se poursuivre dans le prochain marché.

La promotion des différentes animations est et sera régulièrement assurée sur les réseaux sociaux (Facebook, Koikisspass) et sur Radio Flotteur.

Diverses rencontres avec les propriétaires et communes ont été provoquées sur les entités du site lors du précédent marché (Mont Martin, Mont Beuvrois) à vocation de sensibilisation et une animation nature portant sur les chauves-souris en collaboration avec le SHNA a été faite en 2019. Les rencontres des propriétaires seront maintenues afin d'envisager une gestion des entités en cohérence avec les objectifs fixés dans le DOCOB. L'animatrice proposera également un stand à la journée découverte du club d'escalade, qui se tiendra le 10 octobre 2021 comme le précise M. FURMANN.

Le 5 juin 2021 se tiendra sur le plateau calcaire de Côte Vaujetin une animation nature sur les orchidées.

Veille, Conseil et appui technique

L'animatrice a accompagné l'ONCFS dans la rédaction d'un plan d'aménagement de la forêt domaniale de Surgy et le CD 58 dans l'aménagement d'un sentier sur le même site. Une veille sur les projets de toute nature sera maintenue dans le prochain marché.

L'animatrice a également fait la rencontre de la nouvelle équipe municipale de Clamecy. Une attention sera portée à la rencontre de l'ensemble des équipes municipales du site dans le prochain marché.

L'animatrice se propose également de fournir un accompagnement aux équipes enseignantes sous la forme d'une mallette « clé en main » sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux du site aux scolaires.

L'animatrice a fait le constat d'une nécessité de réhabiliter le site de la Carrière de Manse et prévoit de s'entretenir avec la commune de Dornecy sur les possibles modalités de cette réhabilitation. Mme. LACOSTE précise que ce n'est pas la commune qui est propriétaire du site, mais qu'elle appartient à un propriétaire privé. Des informations sur ce propriétaire pourraient être fournies par la DREAL. Mme. LACOSTE insiste sur le fait que l'ADEDN souhaiterait vivement participer à la réhabilitation du site, d'une grande valeur sentimentale pour l'association puisque cette dernière a été créée pour s'opposer à l'implantation d'une décharge dans la carrière à l'époque. Mme. DUCROIX et Mme. LECRIVAIN informent Mme. LACOSTE que l'association sera contactée lorsqu'il sera prévu d'avancer sur ce projet.

Lors de ce marché, une assistance à l'évaluation des incidences Nature 2000 a été menée (Trail des buttes, projet photovoltaïque sur la Carrière de Manse) et sera maintenue dans le futur en fonction des projets et sollicitations.

Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion : Pastoralisme

Coutas des Guettes :

Une réflexion autour de la réhabilitation pastorale du site a été menée, les principaux propriétaires ont été rencontrés et un intérêt pour la création d'une Association Foncière pastorale (AFP) a été soulevé. Le travail de concertation va se poursuivre autour des modalités de création de cette AFP et des possibles Contrats Natura 2000 permettant l'acquisition d'abreuvoirs, clôtures, etc...

Chaumes-Freteau :

Début mars 2021 s'est tenu un atelier d'échanges avec les habitants et usagers du Moulot aux Chaumes-Freteau et la commune de Clamecy. Mme. DELSALLE prend la parole pour présenter le déroulé et les conclusions de cet échange. Les habitants, originellement contre la proposition de la mise en place d'un pâturage sur le site par la commune, ont réussi à trouver un point d'entente avec la nouvelle municipalité qui propose la création d'une association pour la gestion partagée du site. M. BOURDOUNE ajoute que cet accord pour une co-gestion du site met fin à un conflit entre la commune et les habitants du Moulot vieux de 200 ans et qu'il n'y a plus aucune opposition à la mise en place d'une activité pastorale.

Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion : Contrats Natura 2000

Roches de Basseville :

L'étude Chiroptère du SHNA en 2017 a mis en évidence l'importance de protéger la grotte de l'Ermite, plus grand refuge en diversité et nombre d'individus tous sites confondus sur le périmètre du site Natura 2000. Un Contrat Natura 2000 a été monté pour fermer par une grille l'entrée de cette grotte où des feux et camping sauvages étaient susceptibles de déranger la faune sauvage. Les travaux sont prévus pour août 2021.

M. ROUVIDANT demande si l'accès à la grotte sera autorisé à des fins d'activités de spéléologie et souhaiterait connaître les dimensions de cet accès. Mme. DUCROIX certifie que l'accès sera permis aux spéléologues, dans le respect des périodes de non dérangement des chauves-souris. Elle indique également que le cahier des charges de la grille lui sera transmis.

Le prochain marché sera l'occasion de poursuivre le montage de Contrats Natura 2000 (débroussaillage, panneaux de sensibilisation, etc...).

Evaluation des potentialités touristiques et de compatibilité des usages sur le site

Côte Vaujetin :

Mme. DUCROIX donne la parole à M. SIMEON au sujet du rachat des parcelles sur ce site par la CCHNVY. Bien que le rachat des parcelles n'ait pas été la priorité ces dernières années, M. SIMEON insiste sur le fait que les efforts vont reprendre car il y a une réelle volonté de protéger les orchidées sur ce site. Les propriétaires vont être recontactés prochainement pour des offres d'achat.

Mme. DUCROIX ajoute que si les propriétaires ne veulent pas vendre, il y a d'autres possibilités pour la mise en pâture du site (Convention d'accès, etc...).

Etude et approfondissement des connaissances

Deux études sur l'état de conservation des pelouses calcaires et des forêts ont été menées sur le site et ont conclu à un état moyen altéré des pelouses et un bon état des forêts. Néanmoins, une étude complémentaire sera menée sur les forêts puisque la première comportait certains biais.

Gestion administrative et financière

Un Comité de pilotage (COFIL) sur le terrain d'une des entités du site au printemps de l'année prochaine est proposé et validé par les participants de l'actuel COFIL.

Mme. DUCROIX ajoute que les permanences mensuelles de l'animatrice à la CCHNVY reprendront quand la situation sanitaire le permettra.

Informations complémentaires

A titre d'information, Mme. DUCROIX ajoute que le faucon pèlerin est suivi par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur les entités des Roches de Basseville et la Carrière de Manse, que le Calosome vert a été observé sur Chaumes-Freteau (1^{ère} donnée dans la Nièvre) et que l'Epipactis pourpre noirâtre a été identifiée sur la carrière de Manse.

QUESTIONS

Il n'y a pas de question particulière suite à la présentation de Mme. DUCROIX.

M. BOURDOUNE informe l'audience de la présence d'un faucon pèlerin dans les falaises d'Armes et du faucon crécerelle dans sa commune. La municipalité envisage d'adhérer à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et au CEN.

CONCLUSION

M. SIMEON conclut cette séance en ouvrant sur les possibilités de rachats d'autres parcelles que celles de Côte Vaujetin pour la conservation du patrimoine naturel. Il félicite Mme. DUCROIX pour le travail accompli et souhaite la bienvenue à sa remplaçante Mme. LECRIVAIN.

Jany SIMEON

Président du COFIL

Contact :



Nathalie LECRIVAIN

Chargée de missions, Conservatrice RNR Loire Bourguignonne

13 rue Marguerite Monnot - 58300 DECIZE

03 45 82 93 07 - 07 50 12 31 01

Nathalie.lecrivain@cen-bourgogne.fr

<http://www.cen-bourgogne.fr/>